

<i>Conseillers municipaux</i>	<i>Présence / Absence</i>
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Pouvoir à HERAILH Pierre
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Pouvoir à BRUNO Elisabeth
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Présente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Présent
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 23/04/2026

Nombre de membres :

- *Afférents au Conseil Municipal : 15*
- *En Exercice : 15*
- *Présents : 13*
- *Pouvoirs : 2*

Secrétaire de séance : ESPADA Cyril

Le 27 avril 2026 à 20h, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/30 : Vote du budget primitif 2026 (budget principal 07620)

Monsieur le Maire donne lecture des différents chapitres du budget primitif de la Commune et informe le Conseil Municipal que le budget est équilibré en recettes et en dépenses :

- à la somme de 771 753,68 € en section de fonctionnement ;
- à la somme de 2 129 346,65 € en section d'investissement.

Les principaux projets d'investissement sont :

- la rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert ;
- l'acquisition des parcelles au 7, avenue de Toulouse ;
- la rénovation des logements au 7, avenue de Toulouse ;
- la rénovation de la toiture de l'église Saint-Sernin (Cadix) ;
- la vidéoprotection du bourg ;
- l'achat de tables et de chaises pour la salle Jacques Prévert ;
- le remplacement du copieur et du matériel informatique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 2 abstentions :

- ADOPTE le budget primitif 2026 de la commune (budget 07620).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, M. Cyril ESPADA.

